



Commune de Massongex

Tél. 024.471.37.12 – info@massongex.ch

www.massongex.ch

Assemblée primaire extraordinaire

13 octobre 2025

Dépense liée à l'installation de l'UAPE et à la création d'un nouveau parking

Le développement de la commune se manifeste à travers l'augmentation régulière de sa population qui est passée de 1650 habitants en 2010 à 2200 habitants aujourd'hui. Les projections à 2035 situent la population à 2500 habitants.

Cette progression influence également le nombre d'enfants accueillis en structures parascolaires (nursérie – crèche – UAPE) et scolaires (1-8H). De plus, nous constatons, depuis deux ans, une forte augmentation de la demande pour l'accueil des écoliers en-dehors des heures de classe (UAPE) et notre structure qui comptait 24 places ne peut plus répondre à la demande qui représente, actuellement, 60 places.

Evolution des places en structure d'accueil Pop e Poppa :

Nombre places	Nursérie	Crèche	UAPE	Total
2017	5	26	24	55
2018	5	26	24	55
2019	10	26	24	60
2020	10	26	24	60
2021	10	26	24	60
2022	10	26	24	60
2023	10	26	36	72
2024	12	36	60	108

Nous avons donc cherché des solutions de relocalisation des écoliers accueillis et notre recherche d'emplacements s'est faite avec l'objectif de les installer rapidement.

Différentes possibilités ont été envisagées :

- Ancienne bibliothèque et hall du 1^{er} étage du bâtiment scolaire : invivable ;
- Locaux du complexe polyvalent – salles 13 et 14 : pas adaptées et largement occupées par les sociétés locales ;



Commune de Massongex

Tél. 024.471.37.12 – info@massongex.ch

www.massongex.ch

- Bâtiment paroissial du Père Jérôme : travaux de mise en conformité nécessaires pour un montant de Fr. 74'000.— mais la Paroisse a refusé ce projet en date du 19 mai 2025 ;
- Louer des containers d'occasion : Fr. 219'500.—pour 36 mois ou les acheter pour Fr. 269'000.--.

Le choix d'acheter des modules d'occasion tient à la durée de l'installation qui va dépasser 36 mois et qui générerait des frais de location trop élevés.

Le devis d'achat et d'installation des containers choisis, soit Fr. 467'519.-- entrant dans l'enveloppe autorisée, au-dessous du seuil de compétence du Conseil qui se situe à Fr. 468'800.--. Cet achat n'a donc pas nécessité de demande d'approbation par l'Assemblée Primaire. Lors de la séance de Conseil du 7 juillet dernier, le Conseil a validé cet investissement.

Cette estimation des coûts s'est faite en prenant en compte les travaux nécessaires à l'installation des modules en vue de leur utilisation : achat des modules, frais de transport et de montage, installation d'une cuisine, raccordements aux réseaux Eaux Usées, Eau Potable et électrique, ainsi que les honoraires pour l'étude thermique, le géomètre, le bureau d'ingénieur qui opère en tant que BAMO (Bureau d'Assistance au Maître d'Ouvrage) et les frais de dossier de mise à l'enquête publique.

Viennent se rajouter à ces coûts :

1. L'aménagement des places de parc de remplacement ;
2. Des compléments d'aménagement intérieur, mobilier et autres, pour un espace qui passe de 72 à 300 m² ;
3. L'arborisation des modules pour en améliorer l'esthétique ;
4. La fabrication d'un couvert en bois pour le préau d'entrée ;
5. Divers compléments au niveau énergétique.

1. Aménagement de places de parc de remplacement

Le sujet a été abordé et traité au sein des commissions communales de mobilité et de construction.

Pour contenir les coûts et assurer l'équivalent du parking supprimé, nous proposons de créer 24 places sur les parcelles 124 et 129. Le coût de la réalisation pour une utilisation permanente et règlementée à l'identique du reste du cœur du village, se monte à Fr. 121'000.--





Commune de Massongex

Tél. 024.471.37.12 – info@massongex.ch

www.massongex.ch

2. Aménagements intérieurs

Le mobilier utilisé pour aménager l'espace actuel de 72 m² ne suffit évidemment pas à meubler les modules dont la surface est multipliée par 4. En complément, il est nécessaire de prévoir un montant de Fr. 20'050. – pour l'ensemble des équipements.

3. Arborisation des modules

Même si ce n'est pas indispensable, nous avons à cœur de rendre cet espace agréable et de favoriser son intégration harmonieuse avec l'ensemble de l'espace public scolaire. C'est pourquoi nous envisageons de verdir certaines parois en les couvrant progressivement avec des plantes grimpantes et de verdir les alentours des containers. Le montant estimé est de Fr. 2'000.--.

4. Rampe d'accès et préau

Afin d'augmenter le confort de l'entrée de la structure, un couvert permettrait de bénéficier d'un espace extérieur à l'abri de la pluie et des salissures. Une structure bois a été devisée à Fr. 8'200.--. Un tapis antiglisse devrait être posé sur la rampe d'accès à l'entrée de l'UAPE pour l'hiver. Son coût se monte à Fr. 3'000.--. Le coût de finition de la rampe d'accès côté cour d'école, incluant des marches d'escalier et un bac à fleur, s'élève à 5'800.-.

5. Compléments énergétiques

Pour correspondre aux normes actuelles exigées par le service cantonal de l'énergie, des adaptations de l'équipement existant sont nécessaires pour un montant global de Fr. 15'000.-

En reprenant tous ces coûts liés, nous obtenons le total suivant : Fr. 643'850.– pour lequel nous demandons l'approbation de l'assemblée primaire.

Administration communale
Massongex

Massongex, le 23 septembre 2025